

# Pourquoi consommer la viande de brousse ? Réponses auprès des populations de Yangambi et de Kisangani, République Démocratique du Congo

Olivier Igugu et Theodore Trefon

Volume 22, numéro 2, septembre 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1100946ar>  
DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.38078>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

## ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Igugu, O. & Trefon, T. (2022). Pourquoi consommer la viande de brousse ? Réponses auprès des populations de Yangambi et de Kisangani, République Démocratique du Congo. *VertigO*, 22(2), 1–20.  
<https://doi.org/10.4000/vertigo.38078>

## Résumé de l'article

La viande de brousse est un élément capital dans l'alimentation et la culture de populations des forêts tropicales. En dehors des espèces interdites par la coutume, toutes les espèces sont consommées. Dans nos sites d'étude, la consommation de la viande de brousse diminue. La croissance démographique, les techniques de chasse utilisées et la déforestation sont les principales explications de la baisse de ressources fauniques dans le milieu. La forêt de Yangambi, qui était le réservoir de la viande de brousse consommée aussi bien par les habitants de cette cité que par ceux de la ville de Kisangani, devient alors une « forêt vide ». Face à cette rareté et à l'absence d'autres sources de protéines animales, la population est confrontée à des défis alimentaires. Toutefois, la population reste attachée à la consommation de la viande de brousse pour de multiples raisons. Cette étude présente l'analyse de ces raisons, notamment les dimensions socioculturelles. Chaque individu, famille, clan ou tribu a des relations particulières avec la viande de brousse. Cette relation est dynamique, et les motivations du passé ne sont pas nécessairement celles d'aujourd'hui et ne seront probablement pas celles de demain. Selon la perception locale, la viande de brousse est un aliment avant d'être une priorité pour la conservation. Enfin, il s'avère que l'observation des interdits alimentaires, qui ont favorisé la conservation dans le passé, est actuellement de moins en moins respectée.



---

# Pourquoi consommer la viande de brousse ? Réponses auprès des populations de Yangambi et de Kisangani, République Démocratique du Congo

Olivier Igugu et Theodore Trefon

---

## Introduction

- 1 Les peuples d'Afrique centrale dépendent de la forêt pour leur alimentation, et la viande de brousse est la source principale de leurs protéines (Fargeot et al., 2017). La plupart des espèces sont consommées, sauf des espèces interdites par la coutume (Tubiana, 2007).
- 2 Comment expliquer l'attachement de populations à la viande de brousse ? Il y a de multiples raisons qui expliquent cet attachement : la culture (Dieudonné, 2016), le goût, les vertus thérapeutiques, la disponibilité, le coût et la valeur symbolique (Bahuchet et Ioveva-Baillon, 1998 ; Gill et al., 2012 ; FAO/CIFOR/CIRAD/UICN, 2017 ; Mouzoun et al., 2018). L'article développe de manière systématique ces différentes motivations.
- 3 Le désir de consommer la viande de brousse en milieu urbain réplique largement les habitudes villageoises (Trefon et de Maret, 2000), mais les populations urbaines adaptent à leur manière cette consommation. Les tendances de populations urbaines à consommer la viande de brousse à travers l'Afrique centrale sont observées aussi bien à Yangambi (milieu forestier) et la grande ville de Kisangani (de plus d'un million d'habitants). Même si ce n'est pas le sujet de nos enquêtes, nous devons signaler les dimensions de symbole de pouvoir qui lient la faune sauvage aux populations de forêts tropicales.

- 4 Cependant, cet acharnement pour la consommation de la viande de brousse va à l'encontre des priorités de la conservation de la biodiversité (Barnes, 2002 ; van Vliet et al., 2010). Les dynamiques de l'offre et de la demande en viande de brousse sont bouleversées par plusieurs phénomènes, qui découlent de l'ensemble de la chaîne de chasseur-consommateur aussi bien urbain que rural. Selon certaines estimations, plus de 5 millions de tonnes sont consommées par an en Afrique centrale (Fa et al., 2003) et la ville de Kisangani et toute la région environnante consomment jusqu'à 271 tonnes de viande de brousse annuellement (van Vliet et al., 2010). Ces chiffres pourraient bien doubler si le taux de consommation ne baissait pas (Schenck et al., 2006) et cette situation pourrait mener à l'extinction locale de certaines espèces.
- 5 Au niveau de nos sites d'enquêtes, le cas de la réserve de biosphère de Yangambi est très inspirant. Alors que cette réserve constituait une des sources de viande de brousse consommée à la fois par les habitants de Yangambi et ceux de Kisangani, la mégapole située à une centaine de kilomètres de la réserve, elle est devenue une forêt quasi vide.
- 6 En outre, sachant que le gibier est un « ciment de solidarité » pour les sociétés forestières africaines, la viande de brousse permettant à rassembler les communautés lors de certaines cérémonies culturelles (van Vliet et Nasi, 2008), il devient difficile de proposer d'autres sources de protéines ou des activités alternatives aux consommateurs et aux exploitants de la faune sauvage sans tenir compte des aspects sociaux et culturels qui expliquent la pérennisation de la chasse et de la consommation du gibier, aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain.
- 7 Ainsi, le but de cette étude est l'analyse de facteurs de consommation de la viande de brousse par la population, aussi bien des milieux forestiers (Yangambi) que des milieux urbains (Kisangani).

## Milieu et méthode

### Milieu

- 8 Cette étude s'est déroulée dans deux milieux, à savoir la ville de Kisangani et la cité de Yangambi. Le premier constitue la plus grande agglomération de la province de la Tshopo et le plus grand marché de la viande de brousse dans la région. Le second milieu constitue à la fois l'un des lieux de provenance de la viande de brousse de la région et une réserve naturelle menacée par les activités humaines (Kyale et al., 2019), dont la chasse.
- 9 La ville de Kisangani est le chef-lieu de la province de la Tshopo et la troisième ville de la République Démocratique du Congo en termes de superficie (1 910 km<sup>2</sup>). Elle est située au nord-est du pays et compte six communes : Makiso, Kabondo, Kisangani, Tshopo, Mangobo et Lubunga (la seule commune située sur la rive gauche du fleuve Congo). Elle a une altitude moyenne de 393 mètres.
- 10 La taille de sa population est estimée à 1 602 144 habitants (Mikwa, 2010). La ville de Kisangani, étant proche de l'Équateur, bénéficie d'un climat équatorial chaud et humide caractérisé par des températures élevées et constantes (Amani et al., 2013). Les températures varient entre 25° et 28° C et il y pleut toute l'année. Son sol est globalement argilo-sablonneux. La ville de Kisangani est cosmopolite, plusieurs tribus s'y retrouvent et les plus dominantes sont les Lokele, les Topoke, les Bambole, les

Mongo, les Bakumu, les Babowa, les Enya et les Arabisés. Le français, le swahili, le lingala et plusieurs autres langues vernaculaires sont les principales langues parlées dans cette ville. Les principales activités sont l'agriculture, le commerce (gros, demi gros, détail) et l'hôtellerie.

- 11 Quant à la cité de Yangambi, elle est située dans le territoire d'Isangi, Province de la Tshopo, à 100 km de la ville de Kisangani. Sa superficie est de 840 km<sup>2</sup>. Au sein de cette cité cohabitent plusieurs tribus, dont les principales sont Turumbu, Topoke et Lokele. Notons que toutes ces tribus parlent majoritairement lingala. Cette cité est située dans une zone de plateaux dont l'altitude varie entre 400 et 500 m. Cette position géographique lui permet ainsi de bénéficier d'un climat équatorial chaud et humide, dont les saisons sèches restent peu marquées. Les précipitations annuelles varient entre 1 600 et 2 200 mm, avec une température moyenne annuelle supérieure à 18 °C (Kyale et al., 2019).
- 12 La cité de Yangambi s'établit sur le site de la réserve forestière de Yangambi créée en 1939 et classée comme réserve de biosphère par l'UNESCO depuis 1979. Il est à noter que cette notion de réserve de biosphère a pour spécificité de renforcer la conservation de la biodiversité tout en promouvant des activités humaines responsables. Et tout cela grâce à l'appui de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation et des ONG environnementales, dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO. Ce statut particulier rend encore plus complexe la gestion de cet espace où chacune de parties prenantes poursuit ses propres objectifs. Des controverses et conflits d'intérêts sont ainsi perceptibles entre l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique (INERA), le service de Man and biosphere (MAB) et les services administratifs, qui sont sous l'égide d'un « fonctionnaire résident » ayant le statut de maire de la ville.
- 13 Il est à noter, également, que cette région est pourvue de plusieurs richesses et des études scientifiques ont déjà permis d'identifier plusieurs espèces aussi bien animales que végétales de la réserve de Yangambi. Il s'agit entre autres de 128 essences forestières pouvant fournir du bois d'œuvre, 239 espèces de poissons et 44 espèces de mammifères (Kyale et al., 2019).

## Collecte de données

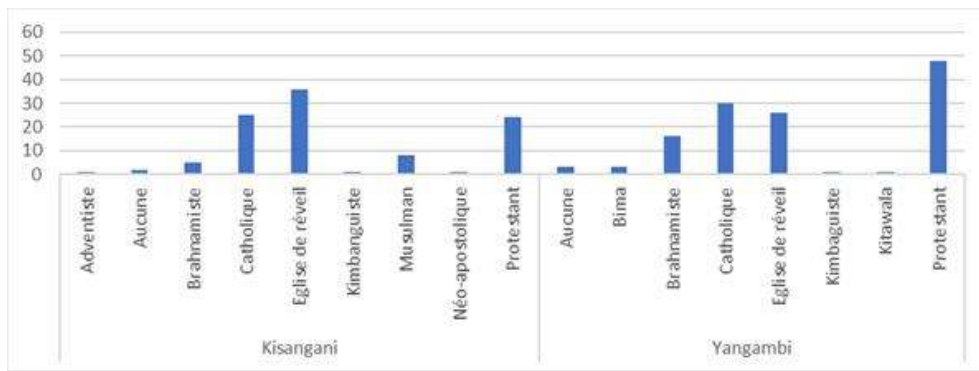
- 14 La collecte de données a été faite grâce à trois principales techniques, à savoir l'exploitation documentaire, les entretiens semi-structurés et une approche ethnozoologique. L'exploitation documentaire a été utile dans la mesure où elle a permis la compréhension et l'analyse de la thématique. Nous avons mené des entretiens semi-structurés dans cinq communes de la ville de Kisangani (Kabondo, Kisangani, Lubunga, Makiso et Tshopo) et dans sept quartiers de Yangambi (Bangala, Ekutsu, Likango, Lomboto, Lusambila, Manzikala et Ngazi).
- 15 Concrètement, vu le temps imparti et les moyens mis à notre disposition pour la recherche, nous nous efforcions de discuter avec au minimum une vingtaine de personnes dans les différents quartiers-communes visités. Bien que quelques jeunes fussent aussi interrogés, les personnes interviewées (homme ou femme) devaient être majeures, c'est-à-dire visiblement adultes et responsables, et disponibles pour répondre à nos questions.

- 16 En ce qui concerne la population d'étude, il sied d'indiquer que compte tenu de l'absence de données démographiques et socio-économiques réelles dans les milieux d'étude, il a été difficile d'établir un échantillon pouvant regrouper de manière significative toutes les couches de la population du milieu d'étude. Ainsi, la méthode d'échantillonnage non probabiliste a été utilisée pour établir la taille de l'échantillon de cette étude et orienter ainsi la conduite des entretiens.

## Profil des enquêtés

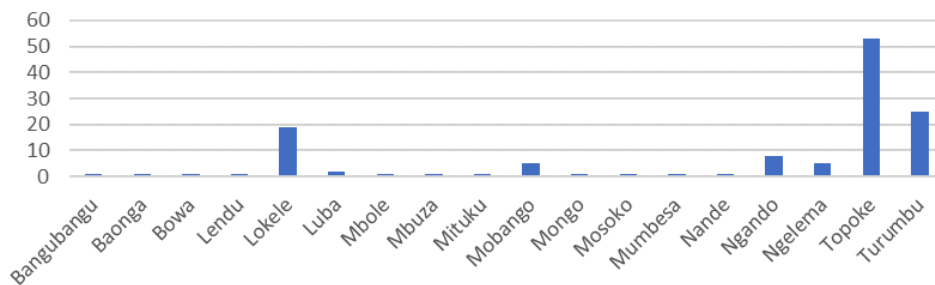
- 17 Au total, nous avons conduit 231 entretiens (dont 128 à Yangambi et 103 à Kisangani) entre le 19 juin et le 14 juillet 2019, cette période étant caractérisée par la période d'ouverture de la chasse et la venue des chenilles dans la région. Les hommes représentent la majorité des entretiens à Yangambi, contrairement à Kisangani où les femmes sont les mieux représentées.
- 18 À Yangambi, il n'était pas aisé de discuter avec les femmes en l'absence de leurs maris, mais c'était plus facile d'échanger directement avec les hommes avant leur départ en forêt ou à leur lieu de travail. En revanche, il était moins aisé de discuter avec les hommes à Kisangani pendant les heures de service, d'où l'importance numérique des femmes dans la ville de Kisangani, puisqu'il était plus facile de les trouver et de discuter avec elles à domicile. Notons également que les femmes étaient plus à l'aise lors des entretiens sur la consommation de viande de brousse. Elles partageaient avec aisance leurs expériences sur les différents mets à préparer et les goûts de différentes espèces de viande de brousse.
- 19 L'âge moyen de nos enquêtés est de 44 ans pour une taille moyenne de ménages de 8 individus. Nos enquêtés sont mariés en grande partie (47,1 pour cent), mais nous avons rencontré également des célibataires, divorcés, séparés ou veufs. La plupart d'entre eux ont fréquenté l'école secondaire (plus de 33 pour cent), pendant que d'autres ont un niveau de licencié, de diplômé, de troisième cycle, du primaire ou pas de niveau d'étude. Il ressort également de ce tableau ("Insérer tableau 1") que Yangambi connaît un fort taux d'enquêtés ayant fréquenté soit le primaire, soit pas du tout (11 pour cent) et seulement 5,6 pour cent pour la ville de Kisangani.
- 20 Les entretiens réalisés dans les milieux d'étude révèlent que la quasi-totalité des enquêtés de Yangambi appartiennent à un groupe religieux. Seules trois personnes n'appartiennent à aucune religion. Aussi, on comprend que la plupart des enquêtés appartiennent à la religion chrétienne, dont plus de la moitié sont soit protestants ou appartiennent à des Églises proches du protestantisme (Église de réveil et Église Brahmiste). Il y a par contre peu de catholiques enquêtés à Yangambi.

Figure 1. Religion des enquêtés de Yangambi et Kisangani



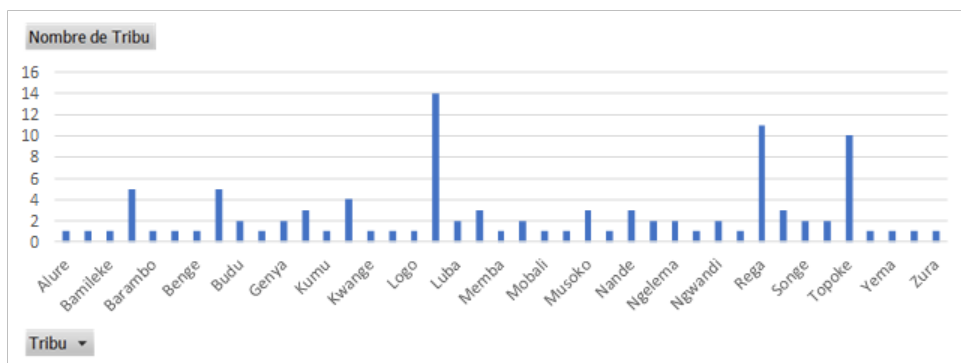
- 21 Pour ce qui est de la ville de Kisangani, cette figure démontre également que la plupart des enquêtés appartiennent à un groupe religieux dont plus de 90 pour cent appartiennent à la religion chrétienne. La majorité de ces enquêtés appartiennent aux Églises proches du protestantisme ou aux Églises protestantes. Une infime partie des enquêtés sont musulmans ou n'appartiennent à aucune religion.

Figure 2. Appartenance tribale des enquêtés de Yangambi



- 22 Pour Yangambi, la Figure 2 montre que les enquêtés appartiennent plus aux tribus Topoke, Turumbu et Lokele, les tribus majoritaires de cette cité. Quelques autres tribus sont tout de même représentées, bien que minoritaires.

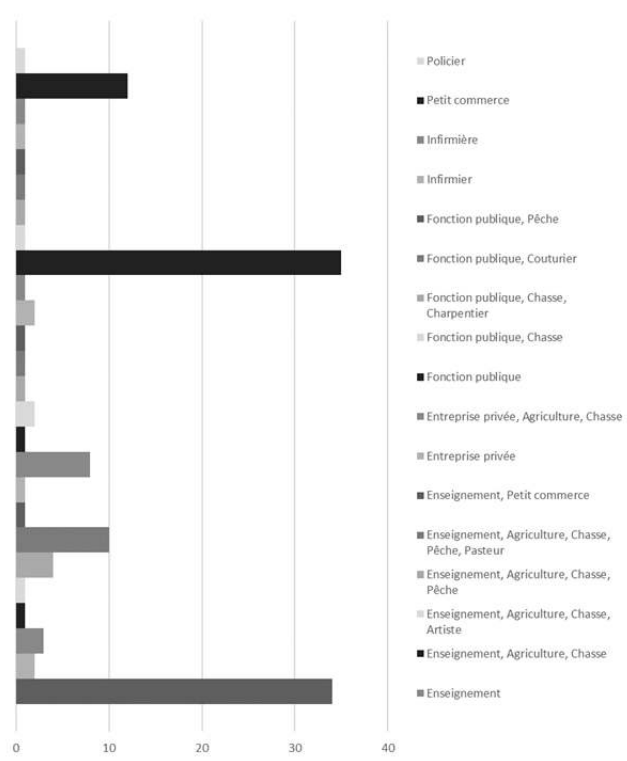
Figure 3. Appartenance tribale des enquêtés de Kisangani



- 23 Quant à la Figure 3, elle présente la situation de la ville de Kisangani, la métropole de la province de la Tshopo. Il ressort que plusieurs tribus y sont représentées. Cependant, on constate que les enquêtés appartiennent plus aux tribus Lokele, Topoke, Rega, Bowa

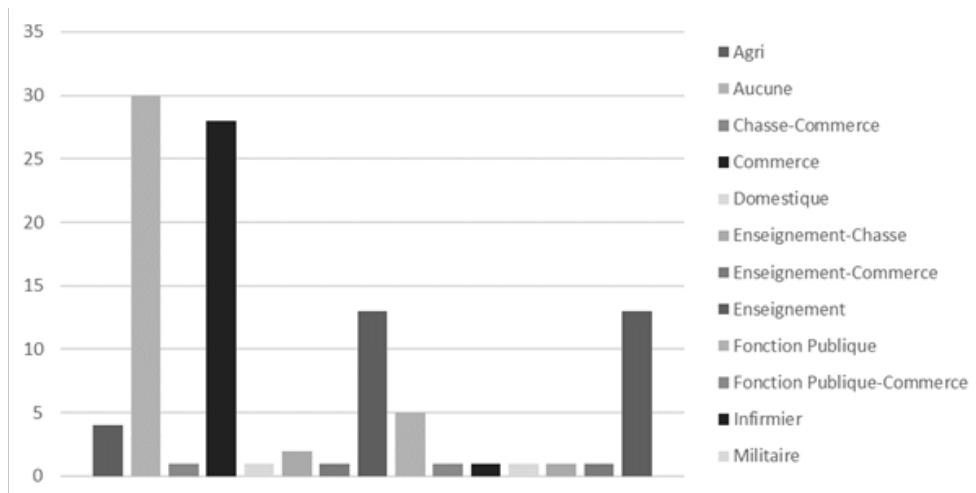
et Bangubangu. Il est important de dire que la plupart des Bangubangu pratiquent la religion musulmane à cause de leur contact historique avec les marchands arabes.

Figure 4. Activités socio-professionnelles Yangambi



24 Cette Figure présente les activités socioprofessionnelles que pratiquent les enquêtés de Yangambi. De cette figure, on apprend que la plupart des enquêtés de Yangambi travaillent dans la fonction publique, pratiquent l'agriculture, tandis que d'autres combinent plusieurs activités à la fois à savoir la chasse, l'agriculture, la pêche, et que d'autres s'adonnent aux petits commerces, sans oublier les infirmiers, les policiers et ceux-là qui ne pratiquent aucune activité socioprofessionnelle.

Figure 5. Activités socio-professionnelles Kisangani

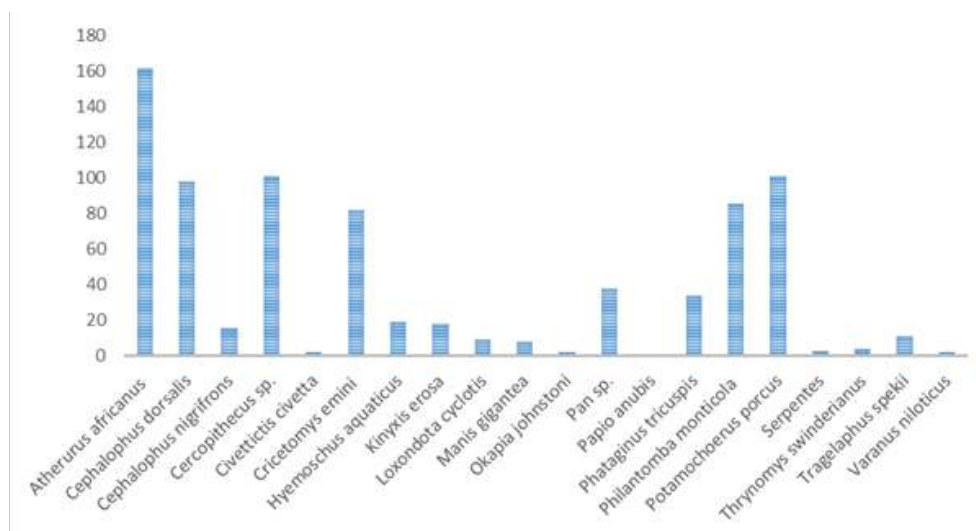


- 25 La situation de Kisangani, illustrée par la Figure 5, est différente de la précédente. À Kisangani, près de 30 pour cent des enquêtés n'ont pas d'activités professionnelles (catégorie « Aucune » sur le graphique) et près de 30 autres pour cent font du petit commerce (ils vendent aussi bien la viande de brousse que divers autres produits). D'autres travaillent soit dans le secteur de l'enseignement, soit dans le secteur privé, soit encore dans la fonction publique. Il est important de signaler que cette forte représentation de la catégorie de « non-employés » serait due au fait d'avoir échangé avec plus de femmes à Kisangani, étant donné que la plupart d'entre elles sont « femmes au foyer » et que celles qui ont une occupation pratiquent souvent le petit commerce. Les données recueillies grâce à l'application KoBoCollect ont été soumises au tableur Microsoft Excel 2016 pour leur encodage. Les traitements ont été réalisés à l'aide des logiciels Excel 2016 et R 3.5.1 sous R Studio 1.1.453.
- 26 Afin d'identifier les différentes espèces déclarées consommées dans le milieu d'étude, il y a eu recours à l'approche ethnozoologique (van Vliet et al., 2018). Cette approche consistait à recourir, lors des entretiens, aux connaissances locales pour identifier les espèces consommées et effectuer par la suite une triangulation (Anadón, 2019) des informations recueillies. Concrètement, chaque fois qu'une espèce était citée, il nous était obligé de recourir à la littérature pour confirmer si cette espèce pouvait s'y retrouver. Les calculs de moyenne ont été effectués grâce au logiciel R 3.5.1.

## Résultats

- 27 Dans cette partie, nous présentons les facteurs socioculturels de la consommation de viande de brousse dans les deux milieux d'étude.

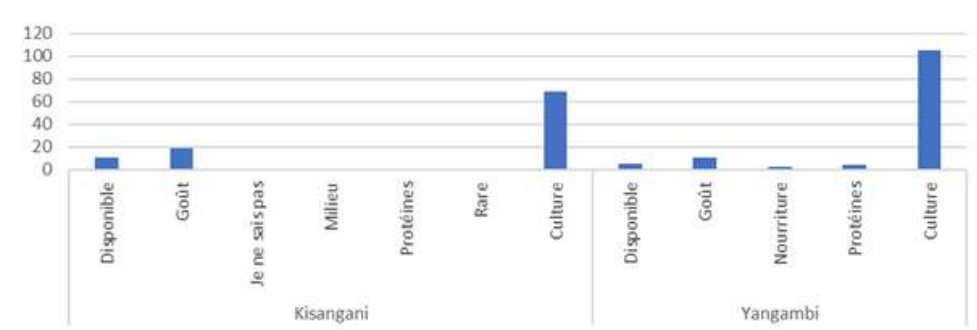
Figure 6. Espèces préférées pour la consommation à Yangambi et à Kisangani



- 28 La Figure 6 montre que les espèces suivantes sont les espèces préférées pour la consommation des enquêtés de Yangambi et de Kisangani. Plusieurs espèces sont consommées, mais les plus citées sont l'athérure africain (*Atherurus africanus*), les céphalophes (*Cephalophus dorsalis*, *Cephalophus nigrifrons* et *Philantomba monticola*), le rat de Gambie (*Cricetomys emini*) et le potamochère (*Potamochoerus porcus*).

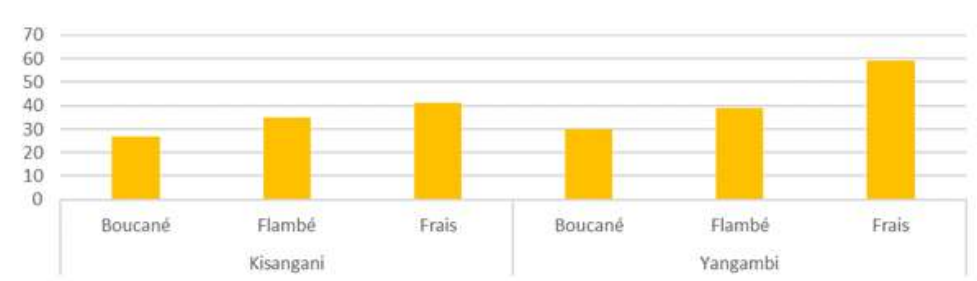


Figure 7. Motivations de consommation du gibier à Yangambi et Kisangani



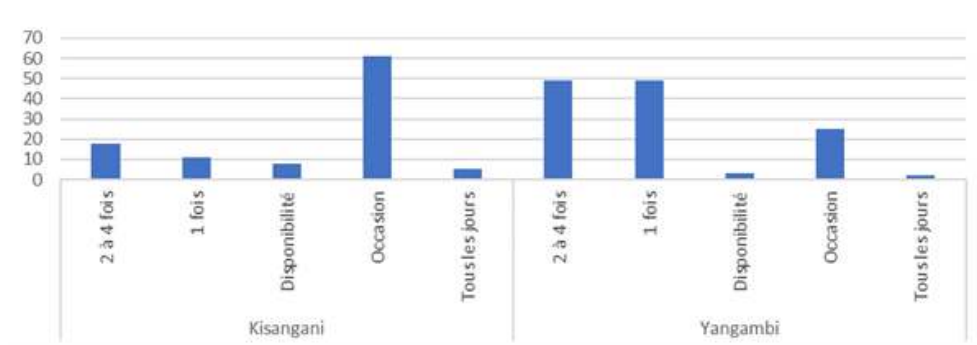
29 La lecture de la Figure 7 montre que les enquêtés consomment plus la viande de brousse pour des raisons culturelles (pour 174 enquêtés), certains la consomment pour son goût (20 enquêtés), d'autres la consomment parce que c'est la seule nourriture disponible dans le milieu (17 enquêtés) et certains autres estiment que le gibier contient plus de protéines (6 enquêtés).

Figure 8. Etat du gibier préféré par les consommateurs



30 Cette Figure 8, qui présente l'état dans lequel les enquêtés préfèrent consommer la viande de brousse, montre que 43 pour cent des enquêtés préfèrent consommer la viande de brousse à l'état frais (aussi bien à Yangambi qu'à Kisangani), 32 pour cent la préfèrent à l'état flambé et seuls 25 pour cent la préfèrent à l'état boucané. Il faut savoir que la viande est considérée comme fraîche aussi longtemps qu'elle n'a pas subi le processus de conservation après la mise à mort.

Figure 9. Fréquence hebdomadaire de consommation du gibier

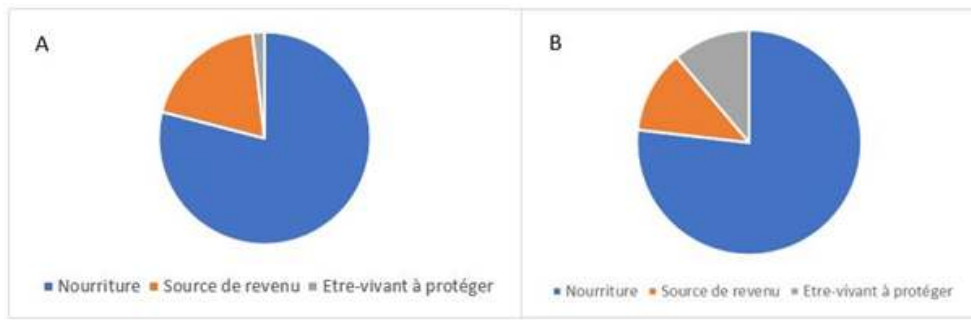


31 Les enquêtés de Kisangani consomment la viande de brousse occasionnellement contrairement à ceux de Yangambi qui le font au plus quatre fois par semaine (Figure 9). Certains ne la consomment que si c'est l'unique mets disponible et rares sont ceux

qui consomment la viande de brousse tous les jours dans les deux milieux d'étude (entre 2 et 5 enquêtés uniquement).

- 32 Afin de comprendre l'implication de la consommation de viande de brousse à la conservation de la faune sauvage, il sied tout d'abord d'analyser la représentation de la faune pour les communautés de Yangambi et Kisangani.

Figure 10. Représentation du gibier pour les enquêtés de Yangambi (A) et Kisangani (B)



- 33 Il ressort des entretiens que la faune sauvage représente soit la nourriture, soit une source de revenus, soit encore un être vivant à protéger. Mais il faut retenir que pour quasiment tous les interviewés, la faune sauvage ne représente que de la nourriture à manger. Cependant, chaque catégorie d'enquêtés a sa propre perception par rapport à la faune sauvage. Selon que l'on est chasseur, vendeur ou consommateur (seulement), on a une représentation particulière de la faune sauvage. Pour les deux premiers, la faune sauvage représente non seulement une source de revenus, mais également de la nourriture bien entendu, tandis que pour les consommateurs (ceux-là qui ne pratiquent ni la chasse ni le commerce du gibier), c'est uniquement de la nourriture. Cependant, pour cette dernière catégorie, il sied de signaler qu'il ressort des discussions menées avec des scientifiques (surtout des scientifiques biologistes), que la faune sauvage représente tout d'abord des êtres vivants sensibles, utiles et jouant un rôle important dans la chaîne trophique et dont l'homme est obligé de prendre soin avant d'envisager toute consommation. Aussi, pour cette catégorie d'interviewés, cette consommation ne peut concerner que certaines espèces dont la chasse et le commerce sont autorisés par la loi.

Figure 11. Animaux interdits Yangambi

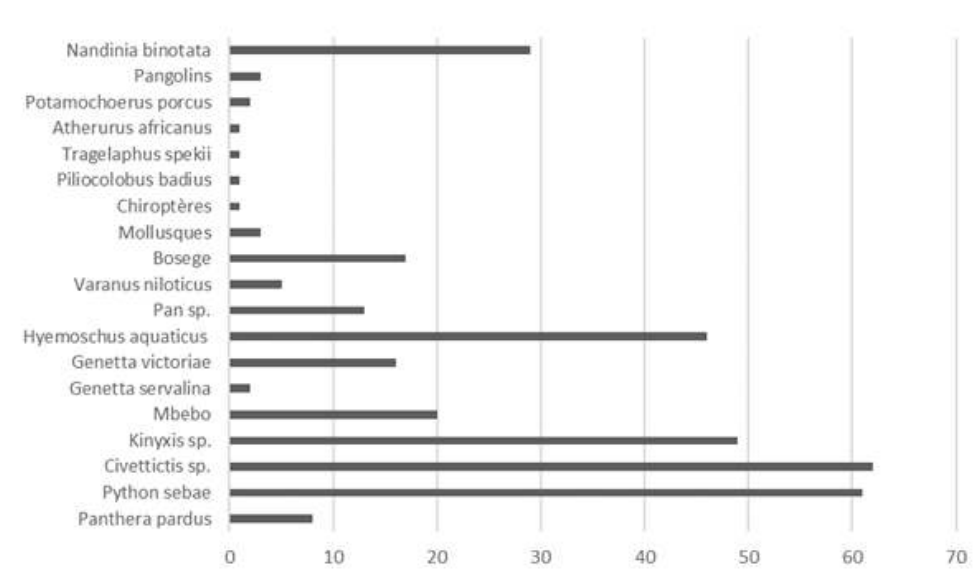
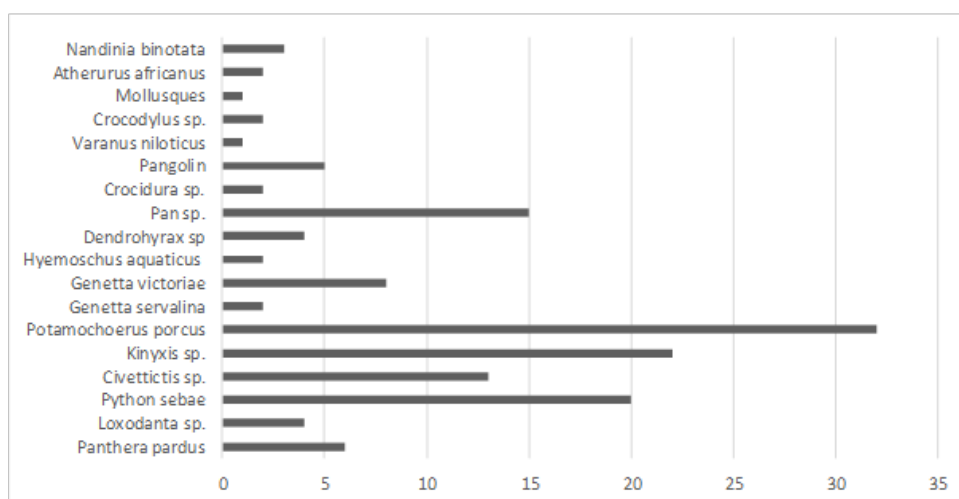


Figure 12. Animaux interdits Kisangani



34 Plusieurs enquêtés reconnaissent l'existence de certaines espèces interdites de consommation telles que décrites par les Figures 11 et 12. Il ressort de nos résultats que la connaissance des animaux tabous n'est pas liée au cadre de vie des enquêtés, qu'il s'agisse des enquêtés de Yangambi (en milieu rural) ou ceux de Kisangani (en milieu urbain). La majorité est unanime quant à l'existence des animaux tabous ou interdits de consommation. Il existe plusieurs espèces interdites reconnues par les enquêtés de Yangambi. Parmi ces espèces, les plus citées sont les suivantes : les civettes africaines (*Civettictis civetta* et *Nandinia binotata*), le python de Seba (*Python sebae*), la tortue (*Kinyxis erosa*), le daman (*Dendrohyrax sp.*), le chimpanzé (*Pan troglodytes*), la genette géante (*Genetta victoriae*), le léopard (*Panthera pardus*), le varan (*Varanus niloticus*) pour ne citer ceux-là. Certaines de ces espèces se retrouvent sur la liste des espèces protégées (partiellement ou totalement) selon les règles juridiques congolaises. Pour ce qui est de la ville de Kisangani, l'espèce interdite la plus citée est le potamochère (*Potamochoerus porcus*), suivie de la tortue (*Kinyxis erosa*), le python (*Python sebae*), les singes, la civette

palmiste africaine (*Civettictis civetta*), le léopard (*Panthera pardus*), le pangolin et l'éléphant.

## Discussion

### Facteurs socio-culturels de la consommation de viande de brousse

- 35 Cette recherche montre que les paramètres alimentaires sont liés aux facteurs socio-culturels que l'on peut encore qualifier de déterminants sociaux, tel qu'également reconnu par Herrscher (2017). L'un des déterminants majeurs est la religion. Et au regard des résultats obtenus, il s'avère que la plupart des enquêtés sont chrétiens et ils sont particulièrement membres d'Églises protestantes ou proches du protestantisme (des Églises évangéliques).
- 36 Telle que nous l'avons constaté lors des entretiens, la religion a une influence capitale sur la consommation de la viande de brousse. Ainsi, certains enquêtés, puisqu'étant chrétiens, estiment qu'aucune nourriture ne leur est interdite à la consommation. Le Christ étant mort sur la croix, il aurait mis fin à tous les interdits et toutes les coutumes n'ont plus d'influence sur les « enfants de Dieu » (c'est le cas des membres des Églises de réveil (évangéliques), des Églises protestantes et même ceux des Églises « indigènes » (des églises créées par des Africains en riposte à la colonisation, le cas du *Kitawalisme*), qui encouragent la vie dans la nature et favorisent la consommation de viande de brousse. Notons que cette attitude se fonde sur les écritures bibliques, Genèse 1 : 27 où, selon les enquêtés, Dieu donne explicitement le pouvoir de l'homme sur toutes les autres créatures.
- 37 Par contre, pour les enquêtés musulmans, suivants eux-aussi les prescrits de leur livre sacré, plusieurs espèces leur sont interdites de consommation, notamment les potamochères, les singes, et *cetera*. Aussi, les enquêtés musulmans ne se limitent pas qu'aux espèces à consommer, les entretiens effectués avec eux révèlent qu'ils ne peuvent consommer qu'un animal dont ils connaissent très bien la source et la manière dont il a été abattu (une « viande halal »). Ce constat a été également observé par Fargeot à Bangui en 2008 (van Vliet et al., 2010). Donc, comme l'estime Benkheira (2007), la pratique de la chasse elle-même n'est pas prohibée aussi longtemps qu'elle permet de contribuer au bien-être économique et ne peut être considérée illicite (et est par conséquent halal) pour la consommation d'une bête mise à mort selon le rituel musulman. Ce rituel veut que le chasseur inflige une blessure sanglante à la bête lors de la mise à mort.
- 38 L'appartenance ethnique (ou tribale) d'un individu peut également influencer sa consommation de viande de brousse. Certaines espèces sont interdites de consommation dans certaines cultures pour plusieurs raisons, et comme l'indique Pagezy (2006), les interdits alimentaires (comme c'est le cas de la religion) ont une fonction identitaire importante que l'on ne doit pas négliger. Tel que présenté dans les résultats, à Yangambi, on retrouve plus de Topoke, Lokele et Turumbu, tandis qu'à Kisangani, qui est une ville cosmopolite, un plus grand nombre de tribus y cohabite.
- 39 De tous ces peuples riverains de la réserve de biosphère de Yangambi, certains pratiquent plus la chasse et consomment par conséquent plus de viande de brousse. C'est le cas des Turumbu et des Topoke, tandis que ceux qui vivent au bord des cours d'eau, tels que les Lokele, pratiquent la pêche et consomment ainsi plus de poisson. Ce

qui fait que lorsque l'on demande à un Lokele de choisir entre la viande de brousse, le poisson et la viande domestique, le choix porte sans aucun doute sur le poisson. Aussi, selon les informations recueillies lors des entretiens, les peuples de cette région recouraient au troc pour acquérir la ressource dont disposaient les autres. En ce qui concerne les animaux tabous, selon un des enquêtés, ils ont chacun leur spécificité. Certaines espèces, ou uniquement certaines parties de leurs corps, possèdent un grand pouvoir symbolique. C'est le cas d'une espèce des chimpanzés qui ne peut être consommée par un clan de la tribu des Babowa, puisqu'elle représente l'ancêtre commun du clan.

- 40 Certaines autres espèces sont taboues, par exemple la tortue dont quasiment tout le corps posséderait un pouvoir médicinal et mystique. Les os de la tortue « blanche » possèderaient ainsi le pouvoir de rendre invisible la personne qui les consomme selon un tradipraticien. Un autre exemple est celui du pancréas du crocodile, qui possède un poison puissant, toujours selon ce tradipraticien.
- 41 C'est entre autres pour toutes ces raisons que certaines coutumes interdisent la consommation de certains animaux. La tortue reste ainsi interdite aux femmes et aux jeunes garçons célibataires chez les Topoke. Selon les enquêtés Topoke, la tortue n'était consommée que par les sages (vieux) du village en groupe sous une paillote et lorsque le chef rendait visite à ses sujets, ces derniers devaient obligatoirement lui remettre une tortue en guise de cadeau pour bénéficier de ses faveurs (cette situation est également reconnue par Shairp et al., 2016). Il ressort également des entretiens que chez les Turumbu, par exemple, la non-consommation du daman (*Dendrohyrax sp.*, eloka en langue locale) pour une femme était comprise comme étant un aveu tacite qu'elle pratiquait la sorcellerie et cette situation pouvait être à la base du bannissement de cette dernière du clan. Il sied de rappeler que pour les autres cultures voisines aux Turumbu, cette espèce est citée parmi les animaux tabous.
- 42 Bien que le non-respect de ces interdictions soit considéré en lien avec de nombreuses maladies (la gale, par exemple) pouvant conduire jusqu'à la mort, tel qu'un sociologue de la tribu Rega nous l'a indiqué, nous avons constaté que la plupart des enquêtés ne respectent plus ces interdictions. Ce phénomène s'observe également dans une région de Madagascar où toutes les espèces de lémuriniens sont actuellement consommées, même celles qui sont considérées comme taboues par certaines coutumes de la région (Rakotondravony, 2011). Ce changement de comportement serait dû à plusieurs raisons. Tout d'abord, la baisse de la faune sauvage dans la région amènerait certaines personnes à consommer tout ce que la nature leur offre en dépit de leurs préférences alimentaires. Aussi, la religion serait également à la base de ce comportement (comme indiqué précédemment, pour les enquêtés chrétiens, la coutume ne peut être supérieure à leur foi), sans oublier un autre élément important qu'est l'exode. En effet, les mouvements des populations influencent les habitudes alimentaires. De l'avis d'un enquêté, lorsque l'on aménage dans un endroit où l'on consomme de la tortue par exemple, on peut s'adapter à cette habitude alimentaire et oublier sa coutume qui l'interdisait. Il s'agit là également d'une opinion qui vient nuancer celle partagée par Bourdieu dans ses travaux. En effet, pour Bourdieu, les différentes façons de manger pour un individu sont étroitement liées à son milieu social et ne peuvent donc pas changer facilement (Bourdieu, 1979).

## De la consommation de la viande de brousse

- 43 Compte tenu des résultats obtenus, il s'avère que l'athérure africain, le céphalophe bleu, le potamochère, le rat de Gambie et certains primates sont les espèces préférées à Yangambi et à Kisangani, comme c'est le cas dans tous les pays du bassin du Congo (East et al., 2005 ; van Vliet et Mbazza, 2011). Il faut noter que certaines de ces espèces ne font l'objet ni d'interdiction, ni de chasse, ni de commerce selon la loi congolaise.
- 44 La consommation de viande de brousse à Kisangani et à Yangambi est motivée par plusieurs éléments (Figure 7). Certains enquêtés disent qu'ils consomment la viande du gibier depuis leur tendre enfance et que c'est pratiquement une habitude chez eux. C'est d'ailleurs l'opinion de la plupart des enquêtés et c'est aussi le cas au Gabon tel que présenté par van Vliet et Mbazza (2011). D'autres disent que la viande de brousse a un bon goût, une bonne saveur et contient plus de protéines que les animaux domestiques. Certains autres la consomment parce que c'est la seule source de protéines disponible dans leur milieu de vie et, enfin, certains enquêtés de Kisangani estiment que leur consommation de viande de brousse est motivée uniquement par leur présence dans le milieu, surtout ceux-là qui viennent d'autres régions du pays éloignées de la forêt.
- 45 Pour cette raison de goût, on constatait lors des échanges avec certains consommateurs de viande de brousse partageant leurs expériences sur les goûts de différentes espèces, que leur visage s'illuminait pratiquement, ils devenaient tout radieux en se représentant leur animal préféré. Certains enquêtés estiment également qu'ils consomment certaines espèces animales par vengeance. Ainsi, un animal qui a blessé et/ou tué un proche doit être consommé pour apaiser les esprits de la communauté. Aussi, consommer un animal dangereux, tel que le serpent, est censé donner du pouvoir à celui qui le consomme et lui permettre de ne plus être attaqué par un autre. En somme, tel que le constate Mbete (2012), la consommation de viande de brousse s'explique essentiellement par ses qualités biologiques et les habitudes sociales des consommateurs, ce qui rend la problématique de la consommation de viande de brousse encore plus complexe.
- 46 S'il est plus facile de modifier les habitudes alimentaires pour celui qui ne consomme la viande de brousse que pour des raisons d'adaptation, il est encore plus difficile pour d'autres pour qui la consommation est liée à la coutume. Aussi, dans un milieu où la consommation de viande de brousse rare (et chère) est un prestige ou encore une marque de réussite (tel est le cas du Vietnam selon Shairp et al., 2016), c'est encore plus difficile de dissuader la consommation de la viande de brousse. Cette consommation de la classe privilégiée (le cas vietnamien) s'apparente à la description de la notion de *distinction sociale* décrite par Bourdieu (1979). En effet, pour cet auteur, il existe deux visions antagonistes du « goût » selon les classes sociales. Ainsi, le goût de la classe bourgeoise ou riche (ou intellectuelle pour le cas de notre étude) peut être considéré comme étant le « goût légitime » comparativement au goût « populaire » des classes pauvres et analphabètes. Pour notre zone d'étude, cette « distinction » se vit différemment chez les intellectuels biologistes, pour qui la consommation de la viande de brousse est une aberration et un comportement rétrograde.
- 47 Quoique la consommation de la viande de brousse dans la ville de Kisangani soit toujours importante, il s'avère que la plupart des enquêtés ne consomment plus le gibier qu'occasionnellement (Figure 9). Trois raisons majeures sont à la base de cette situation. Tout d'abord le contexte de pauvreté dans lequel vivent les populations

actuellement ne leur permet pas d'acheter de la viande (de brousse) et de consommer des légumes, ensuite la peur que suscite la maladie du virus Ebola (Mbeté, 2012 ; Fa et al., 2018) et enfin, l'acculturation. Pour cette dernière raison, il est important de mentionner que certaines personnes de la ville, voulant se démarquer des autres, préfèrent faire leurs achats directement dans les supermarchés. Étant entendu que dans les supermarchés boyomais (de Kisangani) on ne vend pas de viande de brousse, la consommation de cette dernière se trouve ainsi limitée.

- 48 Également, la rareté de la viande de brousse sur le marché fait que cette dernière devient plus chère et réduit ainsi la consommation des plus défavorisés compte tenu des moyens financiers limités. Actuellement, un tas de morceaux de viande du gibier d'à peu près 200g coûte 1000 francs congolais (observation effectuée au marché central de Kisangani en date du 13 juillet 2019) "Insérer figure 13", ce qui limite ainsi la consommation de viande de brousse pour les familles modestes (la taille moyenne des ménages étant de 8 individus). Bien que le prix et le pouvoir d'achat soient ainsi des éléments capitaux pour la consommation de la viande de brousse à Kisangani et à Yangambi, sachez tout de même que le montant demandé pour acheter la viande de brousse est largement inférieur au prix d'un kilogramme de viande de bœuf (12000 francs congolais, soit à peu près 8 dollars américains au taux de 2019).
- 49 Nos observations sont ainsi appuyées par celles faites par Nielsen et Meilby (2015) dans une région de Tanzanie, où la viande de brousse fraîche coûtait moins cher que la viande des animaux domestiques (bœuf, porc et chèvre), et par celles de Lescuyer et Nasi (2016), pour qui la viande de brousse est un aliment financièrement abordable dans le bassin du Congo. Il faut au moins 6000 francs congolais aux consommateurs de Kisangani pour satisfaire la consommation en viande de brousse de toute la famille pour un repas, sachant que dans la plupart des ménages, on ne mange qu'une fois par jour (le « gong unique »).
- 50 Cependant, les enquêtés de Yangambi, contrairement à ceux de Kisangani, consomment la viande de brousse au plus quatre fois par semaine (Figure 9). Cela se justifie par l'accès facile des enquêtés de Yangambi aux produits forestiers contrairement à ceux de Kisangani. En outre, il faut retenir que dans le passé (il y a une dizaine d'années), le gibier se consommait au moins tous les jours à Yangambi selon les propos des enquêtés. La perte de la superficie forestière et, par ricochet, la disparition de certaines espèces animales serait à la base de ce changement.
- 51 En ce qui concerne le choix de la nourriture, il s'avère que, pour la plupart des enquêtés, lorsqu'il s'agit de choisir entre la viande de brousse et la viande domestique, le choix se porte sans aucun doute sur la viande de brousse, que l'on considère d'ailleurs comme unique « viande » ou *nyama* en langue locale, le reste étant désigné sous le nom de l'espèce, il peut s'agir ainsi de *ntaba* : chèvre, *ngombe* : vache, *soso* : poulet, pour ne citer que ceux-là. Cette situation se vit également au Vietnam, selon Shairp et al. (2016), où les interviewés indiquaient en plus que le gibier était plus naturel et possédait plus de protéines que la viande domestique qui a un goût artificiel à cause des produits chimiques inclus dans l'alimentation du bétail. Pour toutes ces raisons, la pratique d'élevage est moins développée dans le milieu et, selon les propos de certains enquêtés, les animaux domestiques sont plus utilisés pour répondre aux besoins financiers (après leur vente) ou à la résolution de problèmes sociaux que pour la consommation familiale. C'est ce qu'a également observé Bahuchet (2000) dans

quatre pays du bassin du Congo (Cameroun, République du Congo, Guinée Équatoriale et Gabon) et Kyale et al. (2019) dans la cité de Yangambi.

- 52 En outre, en ce qui concerne l'état de la viande, il ressort des résultats obtenus que la plupart des enquêtés préfèrent consommer la viande de brousse à l'état frais (Figure 8). Selon eux, à cet état, l'animal contient encore toutes ses propriétés nutritives et la viande a un bon goût. Ce qui faisait dire certains enquêtés que personne ne pouvait résister à la viande fraîche de *ndjiko* (athérure africain), parce qu'il a un très bon goût. Il sied de signaler que pour cette espèce, qui est également la plus consommée dans le milieu, presque toutes les parties sont consommées. Certains enquêtés déclaraient même que c'était une viande à « trois couches » et dont toutes les couches sont constituées de bonne viande lui faisant ainsi porter le surnom de *biscuit*.

## Implication de la consommation de viande de brousse à la conservation de la faune

- 53 Comme démontré dans cet article et tel que van Vliet (2011) l'a également observé, la faune sauvage représente de la nourriture pour la plupart des enquêtés et une source de revenus pour les chasseurs et les vendeurs (ou vendeuses). C'est aussi le cas dans presque toutes les communautés des forêts tropicales (van Vliet, 2011). Contrairement à Jacobs (2007) dont les travaux montrent que les consommateurs néerlandais considèrent la faune sauvage comme étant des égaux des humains (une situation qualifiée de *mutualisme*) à tel point que les animaux sauvages pourraient avoir les mêmes droits que les êtres humains. C'est un sujet qui est de plus en plus évoqué et réfléchi dans la plupart des sociétés occidentales.
- 54 Il s'observe aussi, tel que présenté dans les lignes précédentes, que pour les intellectuels de notre milieu d'étude (des biologistes pour la plupart), la représentation de la faune sauvage dépasse l'unique aspect « instrumental ». La faune sauvage est considérée comme un être vivant à part entière devant bénéficier de tous les droits qui peuvent lui être reconnus, ce qui est une « tendance à l'occidentalisation ou *westernization* » (Luiselli et al., 2017) de la gente intellectuelle locale.
- 55 Néanmoins, cette situation peut rendre encore plus complexe la gestion de la faune sauvage dans le milieu. Envisager une gestion durable de la faune dans les circonstances où la considération de la faune touche les aspects nutritionnels (et parfois médicaux) de ses consommateurs n'est pas chose facile. C'est ainsi que les sanctions judiciaires, utilisées comme moyen de changement de comportement dans la consommation de viande de brousse, ne peuvent pas être efficaces si on ne tient pas compte des valeurs que les communautés prêtent à la faune sauvage, tel que l'ont également constaté Bonwitt et al. (2018) dans les villages sierraléonais.
- 56 Cependant, compte tenu du fait que même des espèces figurant sur la liste rouge de l'UICN sont concernées dans la consommation de la viande de brousse dans la zone de Yangambi et Kisangani au point que la forêt se vide, il serait judicieux de prendre des mesures pouvant dissuader cette consommation et autoriser, par exemple, l'exploitation des espèces les plus résilientes, promouvoir le commerce formel de ces espèces fauniques (Conrad, 2012 ; van Vliet et al., 2017) et recourir à d'autres sources de protéines aussi bien animales que végétales.



## Conclusion

- 57 La présente étude s'était interrogée sur les facteurs socioculturels qui déterminent la consommation de viande de brousse avant de présenter l'implication qu'a cette consommation à la conservation de la faune pour ainsi orienter les décisions de proposition des alternatives à la consommation et à l'exploitation de la faune sauvage dans la région de Yangambi et Kisangani.
- 58 Cette étude a ainsi démontré que plusieurs facteurs étaient à la base de cette consommation par les populations de Yangambi et Kisangani. Il s'agit notamment de la coutume, du goût, de l'appartenance ethnique, de la religion, pour ne citer que ceux-là. En somme, la consommation du gibier s'explique essentiellement par les habitudes sociales des consommateurs et les qualités biologiques attribuées à la viande de brousse comparée à la viande domestique. Il s'est avéré également que le prix et le pouvoir d'achat étaient des éléments essentiels dans la consommation de la viande de brousse à Kisangani et à Yangambi.
- 59 Enfin, compte tenu du fait que pour les communautés de la région, la faune sauvage représente plus de la nourriture et que la filière viande de brousse implique plusieurs acteurs, il n'est pas aisé d'envisager la conservation de la faune sauvage dans ce milieu en proposant des alternatives à la consommation de viande de brousse. Toutefois, il s'avère que les interdits alimentaires contribuent ou contribuaient à la conservation de certaines espèces animales dans le milieu. Ainsi, toute proposition des alternatives devrait tenir compte des réalités du milieu et de l'implication des communautés locales dans la réalisation de toute activité allant dans ce sens.

*Nous remercions l'Union européenne pour le financement de cette recherche à travers le Projet formation, recherche et environnement dans la Tshopo (FORETS) mis en œuvre par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et tous ses partenaires.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Amani C. A., H. Milenge, J. Lisingo et H. Nshimba, 2013, Analyse floristique et impact du déterminisme édaphique sur l'organisation de la végétation dans les forêts de l'île Kongolo (R. D. Congo), *Geo-Eco-Trop*, 37, 2, pp. 255-272.
- Anadón M., 2019, Les méthodes mixtes : implications pour la recherche « dite » qualitative, *Recherches qualitatives*, 38,1, pp. 105-123, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.7202/1059650ar>
- Bahuchet S. et K. Ioveva, 1998, Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage : Le cas de Yaoundé (Cameroun), dans Bley D., *Villes du Sud et environnement*, Edition de Bergier, Marseille, pp. 171-182.
- Bahuchet S., S. B. Lesdrain, E. D. Serge Coges et T. Trefon, 2000, La filière "viande de brousse", dans Bahuchet S., *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, Bruxelles, Programme Avenir des peuples des forêts tropicales, pp. 331-363.

- Barnes R. F. W., 2002, The bushmeat boom and bust in West and Central Africa, *Oryx*, 36, 3, pp. 236-242.
- Benkheira M. H., 2007, Le gibier, une nourriture carnée singulière, dans Poulain J.-P., *L'homme, le mangeur et l'animal. Qui nourrit l'autre ?*, Paris, Les cahiers de l'Ocha, No 12, pp. 93-102.
- Bonwitt J., M. Dawson, M. Kandeh, R. Ansumana, F. Sahr, H. Brown et A. H. Kelly, 2018, Unintended consequences of the 'bushmeat ban' in West Africa during the 2013–2016 Ebola virus disease epidemic, *Social Science and Medicine*, 200, December 2017, pp. 166-173.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672p.
- Conrad K., 2012, Trade bans: a perfect storm for poaching? *Tropical Conservation Science*, 5, 3, pp. 245-254.
- Dieudonné M., 2016, *La viande des uns, la faune des autres. Analyse anthropologique de la conservation de la faune dans trois villages Badjoué de la zone de l'Ets-Cameroun*, Thèse en Sciences politiques et sociales, Liège, Université de Liège, 337p.
- East T., N. F. Kümpel, E. J. Milner-Gulland et J. M. Rowcliffe, 2005, Determinations of urban bushmeat consumption in Rio Muni, Equatorial Guinea, *Biological Conservation*, Volume 126, pp. 206-215.
- Fa J. E., D. Currie et J. Meeuwing, 2003, Bushmeat and food security in the Congo Basin: linkages between wildlife and people's future, *Environmental Conservation*, 30, 1, pp. 71-78.
- Fa J. E., R. Nasi et N. Van Vliet, 2018, Viande de brousse, impacts anthropiques et santé humaine dans les forêts tropicales humides : le cas du virus Ebola, *Revue Forestière Française*, 70, 2-3-4, pp. 1-11.
- Fargeot C., N. Drouet-Hoguet et S. Le Bel, 2017, The role of bushmeat in urban household consumption: Insights from Bangui, the capital city of the Central African Republic, *Bois et Forêts des Tropiques*, 2, 332, pp. 31-42.
- FAO/CIFOR/CIRAD/UICN, 2017, *Diagnostic approfondi pour la mise en œuvre de la gestion communautaire de la chasse villageoise : Guide pratique d'application en Afrique centrale*, Libreville, Bogor, Montpellier, Yaoundé, FAO, 79p.
- Gill D. J. C., J. E. Fa, J. M. Rowcliffe et N. F. Kümpel, 2012, Drivers of Change in Hunter Offtake and Hunting Strategies in Sendje, Equatorial Guinea, *Conservation Biology*, 26, 6, pp. 1052-1060.
- Herrscher E., 2017, Déterminants socio-culturels collectifs et individuels à l'épreuve du temps : impact sur l'alimentation et la santé, *Cahiers de Nutrition et de Diététique. Société française de nutrition*, 52, 6, pp. 312-319.
- Jacobs M. H., 2007, Wildlife value orientations in the Netherlands. *Human Dimensions of Wildlife*, 12, 5, pp. 359-365.
- Kyale J. K., D. A. Wardell, J. Mikwa, J. M. Kabuanga, A. M. N. Maindo et J. Oswald, 2019, Dynamique de la déforestation dans la Réserve de biosphère de Yangambi (République démocratique du Congo) : variabilité spatiale et temporelle au cours des 30 dernières années, *Bois et Forêts des Tropiques*, 341, July 2019, pp. 15-28.
- Kyale J. K., A. M. N. Maindo et D. A. Wardell, 2019, Réserve de Biosphère de Yangambi à l'épreuve de la cristallisation des pratiques locales de survie : une réponse à la faillite de l'État en République Démocratique du Congo, *Vertigo*, 19, 1, pp. 1-30. [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/24677>

- Lescuyer G. et R. Nasi, 2016, Financial and economic values of bushmeat in rural and urban livelihoods in Cameroon: Inputs to the development of public policy, *International Forestry Review*, 18, S1, pp. 93-107.
- Luiselli L., E. M. Hema, G. Segniabeto, V. Ouattara, E. A. Eniang, M. Di Vittorio, N. Amadi, G. Parfait, G. C. Pacini, D. Sirima, W. Guenda, B. B. Fakae, D. Dendi et J. E. Fa, 2017, Understanding the influence of non-wealth factors in determining bushmeat consumption: Results from four West African countries, *Acta Oecologica*, 94, pp. 47-56.
- Mbete R. A., 2012, *La consommation de la viande sauvage dans les ménages de Brazzaville, Congo*, Thèse en Médecine vétérinaire, Liège, Université de Liège, 326p.
- Mikwa J. N., 2010, *Evaluation par télédétection des effets de la déforestation et de la dégradation des forêts à Kisangani*, Mémoire de DEA, Kisangani, Université de Kisangani, 62p.
- Mouzoun S., T. O. Lougbegnon, L. G. Houessou et J. T. C. Codjia, 2018, Valorisation du porc-épic à crête (*Hystrix cristata*) par les communautés des réserves de biosphère de Pendjari et du W (Bénin), *Bois et Forêts des Tropiques*, 335, 1, pp. 39-47.
- Nielsen M. R. et H. Meilby, 2015, Hunting and trading bushmeat in the Kilombero Valley, Tanzania: motivations, cost-benefit ratios and meat prices, *Environmental Conservation*, 42, 1, pp. 61-72.
- Pagezy H., 2006, Alimentation et croissance : Faut-il condamner les interdits alimentaires ?, *Anthropo*, 11, pp. 119-127.
- Rakotondravony H., 2011, Communautés locales et gibiers dans la région de Daraina, extrême Nord-Est de Madagascar, *Madagascar Conservation & Development*, 1, 1, pp. 19-21.
- Redford K. H., 1992, The Empty Forest. *BioScience*, 42, 6, pp. 412-422.
- Shairp R., D. Verissimo, I. Fraser, D. Challender et D. Macmillan, 2016, Understanding urban demand for wild meat in Vietnam: Implications for conservation actions, *PLoS ONE*, 11, 1, pp. 1-14.
- Schenck M., E. N. Effa, M. Starkey, D. Wilkie, K. Albernethy, P. Telfer, R. Godoy et A. Treves, 2006, Why people eat bushmeat: Results from two-choice, taste tests in Gabon, Central Africa, *Human Ecology*, 34, 3, pp. 433-445.
- Trefon T. et P. de Maret, 2000, Snack nature dans les villes d'Afrique centrale, pp. 559-572, Trefon T. et de Maret, *L'homme et la forêt tropicale*, Marseille, Editions de Bergier, 13p.
- Tubiana J., 2007, Relations entre faune sauvage et éleveurs au Sahara. Le cas des Teda-Daza du massif de Termit et de l'Ayer (est du Niger), pp. 395-405, Fournier A., B. Sinsin et G. A. Mensah, *Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ? Conservation de la biodiversité et développement*, Paris, IRD Editions, 10p.
- Van Vliet N., R. Nasi et K. Albernethy, 2010, Le rôle de la faune dans le cadre de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale : une menace pour la biodiversité ? pp. 123-136, *Les forêts du Bassin du Congo*, Luxembourg, Etat des forêts, 274p.
- Van Vliet N., J. Muhindo, J. Nyumu, O. Mushagalusa et R. Nasi, 2018, Mammal Depletion Processes as Evidenced from Spatially Explicit and Temporal Local Ecological Knowledge, *Tropical Conservation Science*, volume 11, pp. 1-16.
- Van Vliet N. et P. Mbazza, 2011, Recognizing the Multiple Reasons for Bushmeat Consumption in Urban Areas: A Necessary Step Toward the Sustainable Use of Wildlife for Food in Central Africa, *Human Dimensions of Wildlife*, 16, 1, pp. 45-54.

Van Vliet N. et R. Nasi, 2008, Hunting for livelihood in Northeast Gabon: Patterns, Evolution and Sustainability, *Ecology and Society*, 13, 2, pp. 1-18.

Van Vliet N., 2018, "Bushmeat Crisis" and "Cultural Imperialism" in wildlife management? Taking value orientations into account for a more sustainable and culturally acceptable wildmeat sector, *Frontiers in Ecology and Evolution*, 112, 6, pp. 1-6.

Van Vliet N., 2011, *Livelihood alternatives for the unsustainable use of bushmeat*, CBD Technical Series No. 60, Montreal, SCBD, 47p.

Van Vliet N., J.-C. Nguinguiri, D. Cornelis et S. LeBel, 2017, *Communautés locales et utilisation durable de la faune en Afrique centrale*, Libreville, Bogor, Montpellier, FAO-CIFOR-CIRAD, 13p.

## RÉSUMÉS

La viande de brousse est un élément capital dans l'alimentation et la culture de populations des forêts tropicales. En dehors des espèces interdites par la coutume, toutes les espèces sont consommées. Dans nos sites d'étude, la consommation de la viande de brousse diminue. La croissance démographique, les techniques de chasse utilisées et la déforestation sont les principales explications de la baisse de ressources fauniques dans le milieu. La forêt de Yangambi, qui était le réservoir de la viande de brousse consommée aussi bien par les habitants de cette cité que par ceux de la ville de Kisangani, devient alors une « forêt vide ». Face à cette rareté et à l'absence d'autres sources de protéines animales, la population est confrontée à des défis alimentaires. Toutefois, la population reste attachée à la consommation de la viande de brousse pour de multiples raisons. Cette étude présente l'analyse de ces raisons, notamment les dimensions socioculturelles. Chaque individu, famille, clan ou tribu a des relations particulières avec la viande de brousse. Cette relation est dynamique, et les motivations du passé ne sont pas nécessairement celles d'aujourd'hui et ne seront probablement pas celles de demain. Selon la perception locale, la viande de brousse est un aliment avant d'être une priorité pour la conservation. Enfin, il s'avère que l'observation des interdits alimentaires, qui ont favorisé la conservation dans le passé, est actuellement de moins en moins respectée.

Bushmeat is an essential element in the diet and culture of tropical forest populations. Apart from species prohibited by custom, all species are consumed. In our study sites, bushmeat consumption is decreasing. Population growth, used hunting techniques and deforestation are the main explanations for the decline in wildlife resources in the area. The forest of Yangambi, which was the reservoir of bushmeat consumed by the inhabitants of this city as well as those of the city of Kisangani, is becoming an "empty forest". Faced with this scarcity and the absence of other sources of animal protein, the population is faced with food challenges. However, the population remains attached to the consumption of bushmeat for many reasons. This study presents an analysis of these reasons, including socio-cultural dimensions. Each individual, family, clan or tribe has a particular relationship with bushmeat. This relationship is dynamic, and the motivations of the past are not necessarily those of today and will probably not be those of tomorrow. The local perception is that bushmeat is a food before it is a conservation priority. Finally, it appears that the observance of dietary prohibitions, which favored conservation in the past, is now less and less respected.

## INDEX

**Keywords** : bushmeat, consumption motivations, consumption, socio-cultural attachments, Yangambi, Kisangani

**Mots-clés** : viande de brousse, motivations de consommation, consommation, attachements socio-culturels, Yangambi, Kisangani

## AUTEURS

### OLIVIER IGUGU

Chercheur en gestion des ressources naturelles, Centre d'expertise en gestion minière – Université Catholique de Bukavu (CEGEMI/UCB), Bukavu, République Démocratique du Congo, courriel : oligug@gmail.com

### THEODORE TREFON

Chercheur en gestion des ressources naturelles, Musée Royal d'Afrique centrale, courriel : theodore.trefon@africamuseum.be